

Incorporation d'une politique sur l'aérospatiale dans la plateforme du NPD

Présenté par la coprésidence, au nom de l'Association internationale des machinistes (AIMTA)

CONSIDÉRANT QUE le Canada se classe au troisième rang dans le monde pour la production d'avions civils;

CONSIDÉRANT QUE le secteur de l'aérospatiale génère des emplois de qualité bien rémunérés, favorise la baisse du chômage et augmente le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses qui est redistribué dans l'économie canadienne et, nécessairement, génère plus d'impôt;

CONSIDÉRANT QU'il faut investir dans la formation de pointe afin de se garder à jour sur les nouvelles technologies et maintenir une main d'oeuvre adéquate pour l'industrie aérospatiale;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence de prendre des mesures pour accroître la compétitivité du secteur canadien de l'aérospatiale;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie aérospatiale constitue un véritable moteur de l'innovation technologique et de la croissance économique pour le pays;
IL EST RÉSOLU QUE le Nouveau Parti démocratique du Canada incorpore dans sa plateforme électorale, à son volet industriel, une politique sur l'industrie aérospatiale.